

le travail de Drummondville



Avril 1989



L'ÉQUIPE DU CONSEIL CENTRAL DE DRUMMONDVILLE (CSN)

Jean Boilard, trésorier, Camile Vincent, 2e vice-président, Céline Roy, employée de bureau, Georges Bonneville, conseiller syndical, Marie-Claire Fréchette, présidente, René Mercure, secrétaire, Christian Gallant, 1er vice-président.

MESSAGE DE L'ÉQUIPE!

L'idée de cette fête nous a emballés tout de suite et en même temps on trouvait ça "immense" à réaliser! C'est vrai, ça l'a été! Mais combien elle nous a rapporté? Incalculable.

Recherches, contacts, rencontres avec des personnes, échanges tous aussi "riches" les uns que les autres.

De s'arrêter un instant et penser à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps, oui de nombreuses heures, journées, semaines, mois voire même plusieurs années, sans compter que ça ne cesse jamais, parfois au détriment de ta santé, de ta famille, cela pour la cause juste, à laquelle nous croyons toutes et tous: la défense des travailleuses et travailleurs, à lutter avec elles, avec eux, sans condition!

Ces recherches ont valu "plus" que quiconque peut croire. Elles nous ont d'ailleurs permis de constater que

rien n'a changé: la cause, le but, la solidarité, l'adversaire, les critiques, les tactiques (plus raffinées), non rien n'a changé, seulement le **temps!**

Les recherches nous ont permis de savoir que nous sommes plusieurs dans la région à connaître la CSN, à aimer la CSN, à croire en la CSN. Elles nous ont aussi permis de regarder ce qu'elle nous a apporté, tout ça, nous donne les énergies pour continuer d'avancer!

À vous, anciennes militantes, anciens militants, nous vous disons **merci** pour tout ce que vous avez fait, nous essayons de suivre vos traces et de laisser autant à la génération de demain.

Et à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs, **bonne fête à l'occasion du 1er mai!**

LISTE DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS AU CONSEIL CENTRAL (CSN) DE DRUMMONDVILLE

Philiass Dionne	(De 1948 à 1959)
Charles E. Riendeau	(De 1960 à 1963)
Germain Picotin	(1964)
Roger Pinard	(1965)
Eugène Lachance	(1968-1969)
Bruno Désilets	(1970)
André Fortin	(1971-1972)
Pierre Lacharité	(1972)
Claude Lambert	(1972)
Michel Major	(1973)
Lise Lampron	(1975-1976)
Jean Vigneault	(1977)
Jacques Fleurent	(1982-1988)
Marie-Claire Fréchette	(1988 -)

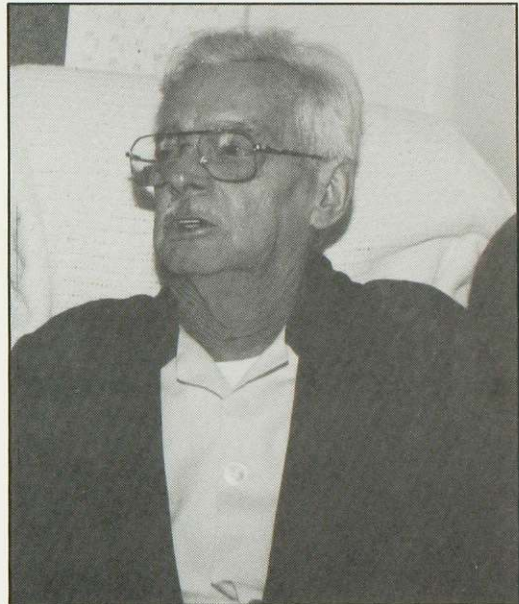
Le journal:

Ce journal a été rendu possible grâce à la collaboration militante de Serge Roux et Éric Lachapelle de CHRD-MA (FNC-CSN).
Ont également contribué à cette édition spéciale, Michel Crête et Michel Rioux du Service de l'Information de la CSN.

**48 ans et demi
à la Dominion Textile**

Philiass Dionne: leader syndical à Drummondville

«À Dominion Textile, il y avait beaucoup de poussière de coton dans l'air. Il y avait de la boucane et il faisait extrêmement chaud. Au retour du travail, nous étions brûlés. Il fallait même s'arrêter deux ou trois fois en chemin pour se reposer. À cette époque, nous mangions durant les heures de travail, si nous en avons le temps. Souvent, c'était sur le coin de la machine. Quand ce n'étaient pas les rats qui dévoraient notre lunch...??»



Après avoir été livreur d'épicerie quelque temps, **Philiass Dionne**, un ouvrier originaire de **Manseau**, est entré à la filature de **Dominion Textile** en 1932, à l'âge de 16 ans. Il a quitté cette entreprise 48 ans et demi plus tard, pour prendre une retraite bien méritée, mais malheureusement trop courte... En plus d'être un employé fidèle à son entreprise, il a pratiquement fait tous les métiers, **Philiass Dionne** s'est aussi révélé comme syndicaliste non pas seulement à **Dominion Textile**, mais également dans la région de **Drummondville**.

LA GOUTTE QUI FAIT DÉBORDER LE VASE

«Il faisait incroyablement chaud. Ce n'était pratiquement pas travaillable. La com-

pagnie avait fait clouer les châssis pour nous empêcher de les ouvrir. Elle voulait créer plus d'humidité pour que le coton, qui était vendu à la livre, soit plus épais et plus pesant. Nous avons réagi. Nous avons alors décidé d'arrêter les machines. Ensuite, nous nous sommes assis par terre. Nous sommes restés comme ça toute la nuit. Le matin, en sortant, nous avons expliqué la situation aux employés qui rentraient sur l'autre quart de travail. Le soir, au retour, la compagnie nous a proposé d'ouvrir 2 châssis. Nous avons refusé!»

Le 2 août 1937 éclatait «la grève du textile». Plus de 10,000 ouvriers de la Dominion Textile de Drummondville, Magog, Montmorency, Montréal, Sherbrooke et Valleyfield ont débrayé pour que cette compagnie

apporte des correctifs visant à éliminer ou à tout le moins réduire considérablement la chaleur et l'humidité extrêmes, ainsi que la poussière très abondante. Ces ouvriers du coton et du textile ont aussi arrêté de travailler pour négocier un premier contrat de travail collectif.

UN LEADER NATUREL

Dès ce conflit de travail, **Philius Dionne** s'est illustré comme un leader naturel. Après une première journée de débrayage, alors qu'il n'y avait même pas de syndicat en place, les travailleurs ont désigné, tout naturellement, **M. Dionne** pour être leur représentant auprès de l'employeur. «C'est moi qui parlait le plus dans le groupe», nous a rappelé **M. Dionne**, en n'oubliant pas de nous faire un clin d'oeil malicieux, comme pour nous dire qu'il n'avait vraiment pas le choix... C'est dans ce contexte que cet homme, à l'apparence frêle, a fait preuve d'un grand courage et est devenu le porte-parole des travailleurs du textile et du coton de Drummondville.

UN PREMIER CONTRAT

Cette première grève, qui s'est terminée le 26 août, a permis de régler beaucoup plus que les conditions de travail. «Après trois semaines, de nous dire **Philius Dionne**, nous sommes retournés en dedans. Quand il faisait trop chaud, on rouvrait les châssis.

Nous avons aussi eu deux augmentations de salaires et un premier contrat de travail d'une durée de six mois». À l'époque, le salaire au rendement se situait entre 21 cents de l'heure et 25 cents 1/2 de l'heure environ. Le premier contrat avait donné aux ouvriers des augmentations de près de 1 cent 1/2 de l'heure.

TOUJOURS SE BATTRE

Six mois plus tard, les travailleurs ont dû se battre à nouveau, rencontrer les dirigeants de la compagnie et intervenir auprès du ministre du Travail pour que la compagnie Dominion Textile respecte les salaires minimaux accordés lors de l'entente. Cela a aussi donné lieu à d'autres débrayages, nous a rappelé **M. Dionne**.

ON LUI FAIT PAYER CHER

Tout ça se déroulait en 1937. Jusqu'en 1941, les 1,600 employé-e-s de la **Dominion Textile** étaient membres d'un syndicat indépendant appelé «**L'Union des ouvriers du textile-coton**». C'est cette année là qu'ils ont rejoint la **Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC)**, l'ancêtre de la **CSN**. La direction de la **Dominion Textile**, nous a confié **M. Dionne**, devait lui faire payer bien cher cette affiliation à la **CTCC**, avec laquelle elle ne voulait pas transiger. On l'a humilié pendant six semaines. À tous les jours on l'appelait au bureau de la direction, où on le faisait poirotter dans le corridor. On lui avait retiré son travail (au rendement) et par le fait même son salaire. Ce qui l'a affecté énormément. Lorsqu'il nous a relaté ce triste épisode, **M. Dionne** en avait encore les larmes aux yeux.

AU CONSEIL CENTRAL (CSN) 12 ANS

Philius Dionne, qui a été président de son syndicat durant onze ans, s'est aussi fortement intéressé au développement du syndicalisme dans la région de Drummondville. Aussi, il a assumé la présidence du **Conseil central des syndicats nationaux de Drummondville (CSN)** durant une période de 12 ans. Il a aussi milité à la **Fédération catholique nationale du textile (CTCC-CSN)** au moins 14 ans.



Marie-Claire Fréchette et Philius Dionne.

Une fois à la retraite, cet ouvrier a continué de servir la société et ses semblables. Aussi, il a fondé le club «**Les joyeux retraités de Dominion Textile**».

UN DERNIER MESSAGE

Emporté récemment par un cancer, **Philius Dionne** est demeuré un militant syndical jusqu'à la dernière seconde. «Nos luttes servent les autres», nous a-t-il dit en voulant encourager les travailleurs et les travailleuses à continuer à se battre pour l'amélioration de leurs semblables.

N.B. Le syndicat de Dominion Textile est redevenu indépendant en 1966.

M. ROGER PINARD SE RACONTE

La poignée de mains franche, l'oeil vif et taquin, il n'en faut pas plus pour se sentir rapidement à l'aise en sa présence. **Roger Pinard** se raconte...

Depuis 44 ans au service de la Dominion Textile de Drummondville, Roger Pinard se souvient de ses débuts comme travailleur de la "Dom-Text" comme il l'appelle, en 1945. Déjà à l'époque, il se rend bien compte des injustices auxquelles ses confrères et lui doivent faire face. Le manque d'information est évident: il en fait son premier objectif.

Délégué départemental dès 1952, il verra à ce que chacun connaisse ses droits et participera à différents congrès, colloques et séances de formation afin d'assurer une meilleure représentativité des siens. Roger Pinard raconte, à titre d'exemple, une situation inacceptable: l'année 1952, l'année du plan boni. Le rendement d'un employé était calculé selon sa vitesse d'exécution. S'il est établi qu'au pas militaire, un employé circule à 8 milles à l'heure, le rendement acceptable devient 10 milles à l'heure, soit 100% de l'effort. Or pour être éligible à un boni salarial, l'employé doit faire passer son rendement à 120, voire 130%. Et vivement les accidents de travail!!

Au fil de ses activités syndicales, M. Pinard devient, de 1965 à 1967, président du conseil central CSN à Drummondville. La première tâche qui l'attend, former une équipe solide pouvant travailler en étroite collaboration au mieux être des travailleurs et travailleuses de la région. À ce chapitre, sous sa gouverne, il crée les caisses d'économies et les implante dans différents quartiers de la ville.



Ces caisses permettront aux travailleurs, syndiqués ou non, de bénéficier de prêts à une période où ce privilège ne leur était pas accessible. Afin de mieux servir le petit épargnant, le prélèvement à la source sur la paie hebdomadaire devient le mode de remboursement établi. Encore aujourd'hui en 89, les travailleurs de la Dominion Textile font affaire avec la caisse d'économie de leur entreprise.

En tant que président du conseil central, Roger Pinard s'intéresse à

la cause d'autres travailleurs que ceux des milieux ouvriers. Ainsi, il n'hésite pas à se déplacer et à rencontrer les employés de l'urgence de l'hôpital Ste-Croix qui, sans organisation structurée, devaient faire pression auprès de la direction de l'hôpital. C'est cette même année qu'une première femme, une infirmière, Louissette Boucher, accède à un poste au sein de l'exécutif du conseil central.

— "Le syndicalisme donne du caractère et permet à un individu de se battre pour la justice et l'avancement d'une cause", lance-t-il. Le seul moyen d'améliorer la situation des travailleurs réside dans l'éducation et la formation. Ainsi, on en arrive à développer au maximum le potentiel d'un individu, ajoute-t-il.

De ses 3 années de présidence du conseil central et de ses 13 ans à titre de membre de l'exécutif et délégué départemental à la Dominion Textile, M. Pinard ne retient que des éléments positifs. Aujourd'hui contremaître d'usine à "Dom-Text", il avoue éprouver des difficultés à se comporter en patron. Ses nombreuses prises de bec avec les dirigeants de l'usine témoignent bien du respect et de l'estime qu'il a pour les travailleurs.

LES
HÔPITAUX
DANS
LA
PREMIÈRE
GRÈVE
PROVINCIALE



Les expériences de travail de **Eugène Lachance** sont fort simples à énumérer. Après avoir amorcé sa carrière active pour une entreprise de gaz naturel pour laquelle il travailla pendant six mois, cet ex-président du Conseil Central s'engagea à la Dominion Dying (Consoltex), son lieu de travail actuel.

Aujourd'hui, Eugène a 51 ans et il raconte avec plaisir son expérience au sein de la CSN. Cet homme rieur ne croyait pas vraiment occuper un jour une fonction syndicale dans sa propre entreprise. Pourtant, lorsque le président du syndicat de Dominion Dying l'approcha pour le poste de vice-président, il ne sut trouver les arguments pour refuser cette proposition.

Cette nomination a eu pour effet de réveiller le "défenseur de droits" qui sommeillait en Eugène. À cette époque, les travailleurs de la Dominion Dying gagnaient à peine un dollar l'heure et comme la convention les régissant laissait Eugène perplexe, il s'est de plus en plus impliqué au niveau local. Ce militantisme devait le conduire à la vice-présidence du Conseil Central. Roger Pinard, le président de l'époque, le mit alors en charge du dossier "Éducation". De concert avec Gustave Steenland, permanent à ce moment, ils mirent de l'avant une structure éducationnelle qui s'adressait aux différents officiers syndicaux.

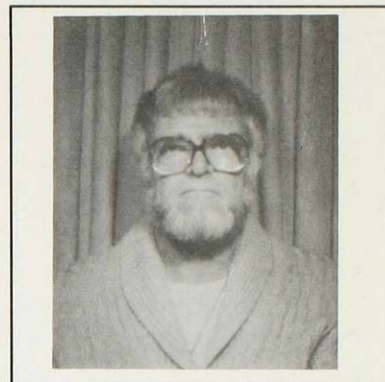
Puis, Roger Pinard dut démissionner et Eugène Lachance accéda à la présidence du Conseil Central. Il se souvient avec nostalgie de la première grève provinciale des hôpitaux, de la difficulté de "faire sortir" les infirmières, tant à Nicolet qu'à Drummondville. Cela nous ramène vers 1966. De la même période, il se rappelle les moments, difficiles mais si excitants, de l'achat de la bâtisse de la fabrique St-Joseph où siégeait le Conseil Central à l'époque.

Eugène Lachance laisse un message aux syndiqués, surtout aux plus jeunes. Il leur dit de ne pas se laisser endormir par leur employeur et leurs promesses parce que, si les organisations syndicales se sont raffinées avec les années, il en va de même avec les patrons. C'est à vous, employés, à voir à vos affaires.

LA CSN: UNE CENTRALE FORTE

Bruno Désilets,

Président du Conseil Central en 1970



Âgé de 54 ans, **Bruno Désilets** est toujours membre de la CSN, dans le secteur construction.

“Né à St-Samuel de Horton le 7 décembre 1934, à 24 ans j’ai décidé de venir travailler à Drummondville. Mon premier emploi fut comme “roveur” à Templon. Ce travail consistait à sortir le matériel de la bobine et à l’expédier à la “spinning” pour être filé.

La Templon a compté, selon les périodes, de 100 à 250 travailleurs.

Après quelque temps d’existence de l’usine, comme il était très difficile d’obtenir quelque chose, on se frappait à des refus, le mouvement de main d’oeuvre était grand et cela dépendait de l’humeur quotidien. Alors les travailleurs en ont eu assez!

On a décidé de se donner un syndicat “CSN” (Syndicat National du Textile Primaire CSN). Ça n’a pas été facile. Trois congédiements ont suivi et des auditions ont eu lieu. Cela a duré 2 ans et ils ont finalement reconnu le syndicat et les personnes auparavant congédiées ont réintégré leur emploi avec pleine compensation!

J’ai alors été élu président du syndicat et ce jusqu’à la fermeture de l’usine en 1973.

Mon implication syndicale ne s’est pas arrêtée là. J’ai milité 8 ans au Conseil central, 5

ans comme directeur à l’organisation et 2 ans à la vice-présidence et 1 an à la présidence.

J’ai aussi occupé pendant quelques mois le poste de 4^e vice-président à la Fédération du Textile (CSN), c’est-à-dire jusqu’à la scission CSN-CSD en ‘72.

En ‘73, l’usine a fermé ses portes, mais je suis certain que si nous n’étions pas passés à la CSD, l’usine produirait encore. Alors j’ai changé de type d’emploi — j’ai travaillé comme journalier sur la construction — j’étais à ce moment membre de la CSD — j’ai cessé le travail momentanément pour devenir artisan. En ‘79, je suis revenu comme journalier sur la construction, mais membre de la CSN-Construction et j’y suis toujours.

En terminant, je peux vous dire que la CSN nous a aidés beaucoup à améliorer nos conditions de travail et de vie.

C’est une centrale forte, qui compte beaucoup de membres, ce qui explique sa capacité de nous appuyer, nous soutenir et surtout il ne faut pas oublier que ce qu’on a, c’est avec des batailles qu’on l’a obtenu!

Il reste encore beaucoup à améliorer mais c’est aussi important de protéger et de garder nos acquis!”

M. MICHEL MAJOR: FILS D'UN TRAVAILLEUR D'IMPRIMERIE

Fils d'un travailleur d'imprimerie à Montréal, **Michel Major** décroche son premier emploi à Drummondville, à la Drummond Business Form. Sa première idée de faire l'expérience du syndicalisme, lui vient en réplique d'une boutade qu'il lance à un bon ami, aujourd'hui décédé, Nelson Lacharité.

— “Les syndicats; “qu’ossà” donne?” lance Major un peu comme l’aurait fait Yvon Deschamps. Surtout que les employés de la Drummond Business Form sont représentés par un syndicat de “boutique”. (Raison de plus).

La réponse ne se fit pas attendre:

— “Au lieu de dire cela, essaies donc de t’en occuper un peu!” Depuis, jamais cette passion ne l’a quitté.

C’est à son transfert chez Litho Prestige que ses activités syndicales débutent réellement. Là, on veut que les travailleurs soient régis par la même convention collective qu’à la Drummond Business, sans pour autant avoir le droit de participer aux assemblées syndicales. C’est ainsi que naquit le syndicat CSN chez Litho Prestige, non sans une lutte de plus d’une année où les arrêts de travail se soldaient par des retours sous la menace d’une injonction.

Par la suite, son désir de s’impliquer syndicalement l’amena à exercer les fonctions de président du Conseil Central CSN de Drummondville pour les années 1973, 1974 et 1975.

Ces trois années furent des années d’action. Grève majeure à la Celanese. Conflit chez Dennison à la même période que la United Aircraft. Chez Dennison, on menace les employés de fermeture, bien qu’on enregistrait de réels profits.

Michel Major témoigne de son mandat avec fierté. Il est arrivé en poste en 1973, juste après la scission qui donna naissance à la CSD. Cette période était d’autant plus difficile que l’espace idéologique pour manoeuvrer était restreint, étant constamment dans le doute de



voir quelques syndicats se désaffilier au profit de la CSD

Sous son mandat, le Conseil central de Drummondville allongea sa liste de membres avec entre autres les 1200 travailleurs de Celanese et plus de 150 provenant de Space Color et Venture Carpet. Évidemment, l’éducation du fonctionnement syndical était alors à faire.

Michel Major retient de ses années de syndicalisme l’obligation de prêcher par l’exemple lorsqu’il faut accroître la participation des membres. À ce chapitre, il est fier d’avoir été un leader. La seule ombre au tableau est qu’il reconnaît amèrement que régulièrement tout est à refaire. Si seulement ce désir pour le travailleur de prendre ses affaires en main pouvait se transmettre, avoue-t-il, sans pour autant paraître vaincu. Aujourd’hui, à 45 ans, toujours syndiqué chez Litho Prestige, il sent que ce serait facile pour lui de prendre une plus grande place. Cependant, par souci de la relève, il s’en retient bien, n’hésitant toutefois pas à laisser parler son expérience.

Michel Major cite le titre d’un rapport de Marcel Pepin en guise de message à tous les syndiqués:

*“NE COMPTONS QUE SUR NOS
PROPRES MOYENS”*

LISE LAMPRON: UN PRÉCURSEUR



Lise Lampron fait office de précurseur dans le milieu syndical à Drummondville. Elle fut pendant l'année 1975-76, la première femme à occuper la présidence du Conseil central de Drummondville (CSN).

Son implication syndicale débute alors qu'elle est employée aux cuisines de l'hôpital Ste-Croix en 1974. Des problèmes cutanés dus aux contacts avec différents désinfectants la forcent à quitter ce département. Constatant qu'il n'y a aucune clause à la convention collective lui permettant d'être relocalisée, Lise Lampron décide de combler ce vide, mais aussi de se plonger dans l'étude des droits du travailleur, et d'ainsi briser les conditions d'embauche à un poste où l'on demande un niveau de scolarité particulier sans pour autant reconnaître l'expérience d'un employé. C'est d'ailleurs cette condition d'embauche qui l'empêchait de quitter les cuisines sans pour autant devoir postuler dans un autre département.

Ironie du sort, c'est au Conseil central qu'elle fit ses débuts syndicaux comme déléguée, n'ayant aucun poste de disponible à l'exécutif de son syndicat "local".

Pendant ses années de syndicalisme, Lise Lampron se consacre corps et âme à l'étude des droits des travailleuses et travailleurs et à la lutte pour leur respect. C'est la période où l'on discute de l'assurance-maladie, de l'assurance-automobile et où aussi les lois sociales sont encore faites au désavantage du travailleur. En 1975, elle accède à la présidence du Conseil central et poursuit la vocation qu'elle se donne d'étudier pour pouvoir retransmettre ses connaissances aux travailleurs Drummondvillois.

Aujourd'hui syndiquée CSD par la force des choses à l'hôpital Ste-Croix, Lise Lampron continue toujours de témoigner son allégeance à la CSN

LA CSN A LA COMPÉTENCE

Né à Drummondville le 19 octobre 1937, **Jean Vigneault** a travaillé dans la construction comme ferblantier et par la suite comme mécanicien.

Il a débuté son travail à la Dennison en 1959 comme opérateur de presse à imprimer.

Il a cumulé les fonctions syndicales à partir de 1961 comme délégué de département, vice-président et président. À l'époque, les employés de Dennison étaient représentés par un syndicat de boutique.

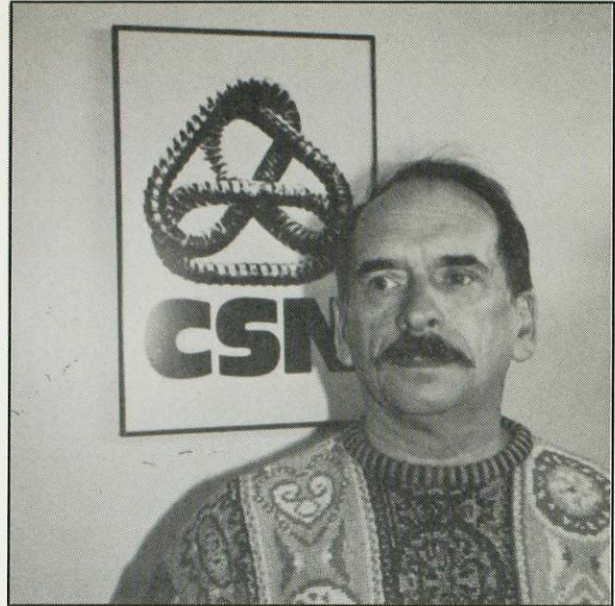
M. Vigneault s'est impliqué syndicalement car il était contre l'injustice et l'autorité des contremaîtres, qui parfois allaient jusqu'à disputer les femmes jusqu'à ce qu'elles pleurent.

1967: ANNÉE DE NÉGOCIATIONS

Lors de la négociation de 1967; la négociation fut rompue et l'avocat M. Jacques Sylvestre, représentant le syndicat, leur fit la démonstration qu'il fallait aller chercher de la force et des appuis et que pour cela, ça prenait une centrale syndicale.

1968: AFFILIATION À LA CSN

M. Vigneault, alors président du syndicat, et l'exécutif décidèrent de faire le débat à l'assemblée générale du syndicat et obtinrent le mandat de prendre une entente de services avec la CSN. Les délais étant expi-



rés, il s'en suivit une grève de 9 semaines, la première en 40 ans d'existence.

1970: SUR LA SCÈNE SYNDICALE

En 1970, M. Vigneault fut élu sur le comité de la bâtisse et par la suite il fut élu président du Conseil central de 1977 à 1981. De 1983 à 1987, il a été sur le comité de surveillance FTPF-CSN. Depuis 1987, il est vice-président du secteur transformation à la Fédération des Travailleurs de papier et forêt (FTPF).

Ce qui l'attriste le plus syndicalement, ce sont les fermetures d'usines.

Sa plus grande joie fut la confiance des membres de son syndicat qui lui est accordée lors de leur arrivée à la CSN.

Ce qu'il retient de la CSN, c'est sa force au niveau des appuis financiers et techniques.

Le message qu'il aimerait livrer aux syndiqué-e-s:

"Que les syndiqué-e-s se prennent en main collectivement"

VOUS SOUVENEZ-VOUS DU 100 DOLLARS MINIMUM?



Sherbrookoïsis d'origine, **Pierre Lacharité** a occupé la présidence du Conseil central du printemps à l'automne 1972. Un mandat qui, même s'il paraît court, lui a tout de même permis de vivre des moments importants. Maintenant âgé de 48 ans, ce fonctionnaire est toujours à l'emploi du ministère de l'Agriculture à Sherbrooke.

Arrivé à Drummondville au début de années 60, il assiste à la création du Syndicat des fonctionnaires du Québec en 62-63. C'est en 65-66 qu'il commence à s'impliquer localement en étant délégué de sa section. Il assumera par la suite les fonctions de vice-président et président.

Fin 69, il décide d'en faire davantage et se rapproche du Conseil Central. Il assiste aux divers congrès, voit à la bonne marche de différentes activités et, de fil en aiguille, se retrouve à la présidence.

Il est important ici d'y aller de quelques précisions. À la fin des années 60, deux tendances animaient les membres du Syndicat des fonctionnaires. Il y avait tout d'abord ceux qui étaient plus corporatifs et les autres, dont Pierre, qui croyaient que, puisqu'ils versaient des contribu-

tions, il valait mieux s'intéresser à la cause syndicale. D'autre part, le schisme CSN-CSD de 1972 avait passablement ébranlé les troupes.

Convaincu que les fonctionnaires avaient tout avantage à demeurer CSN et désireux de rétablir l'harmonie ou, à tout le moins, consolider les liens des membres toujours affiliés à notre centrale, Pierre Lacharité accepte la présidence du Conseil central.

Il se souvient avec satisfaction du "100\$ minimum" accordé aux employés du secteur public. Pour lui, il s'agit là d'une grande victoire. À l'opposé, le schisme CSN-CSD l'aura beaucoup déçu.

L'histoire aura voulu qu'il quitte son poste prématurément suite au référendum mené auprès des fonctionnaires, qui ont voté majoritairement en faveur de la désaffiliation de la CSN à l'automne 72.

Pierre Lacharité aura tout de même eu le temps d'apprécier la solidarité témoignée par les membres de la centrale, peu importe leur lieu de travail.

UNE BONNE EXPÉRIENCE SYNDICALE

Le président sortant du Conseil central, c'est lui: **Jacques Fleurent**, 37 ans. À la tête de la CSN-Drummondville de mai 1983 à novembre 1988, Jacques a principalement travaillé chez Hockey Canadien. Son embauche s'est faite à la fin des années 60.

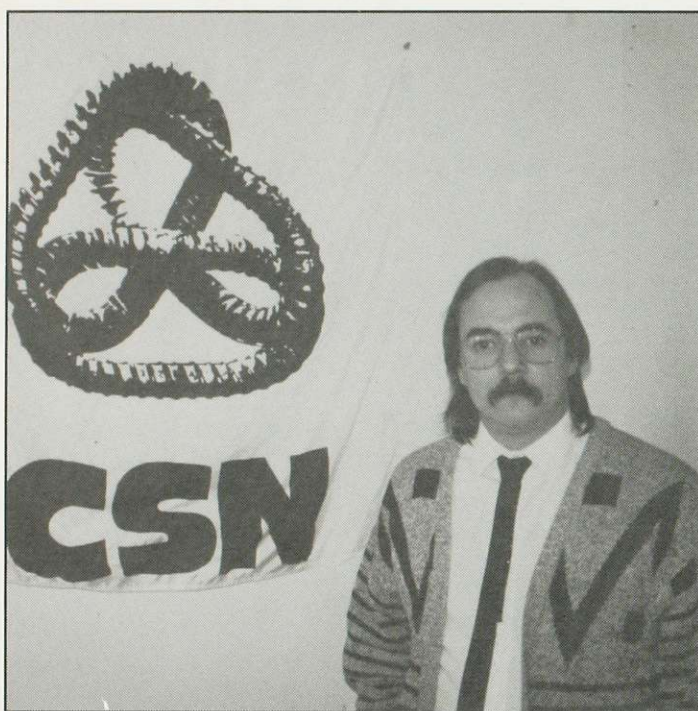
Après divers retours aux études et séjours aux États-Unis, Jacques Fleurent retrouve ses confrères de travail chez Hockey Canadien et vit avec eux l'amorce d'un processus de syndicalisation en 74-75. D'abord délégué de département puis direc-

teur à l'exécutif, il devient vice-président et président de son syndicat. Dans ces fonctions, il aura à négocier quelques conventions collectives.

En 1977, il quitte à nouveau son emploi pour accepter le poste de directeur à l'information au Conseil central. Un an plus tard, il effectue un autre retour aux études, cette fois en "Relations de travail", à l'Université Laval. En aucun moment Jacques

aura hésité à se prévaloir de congés sans solde pour accroître son expérience et son bagage de connaissances pour, éventuellement, en faire profiter son entourage.

De son passage à la CSN, il garde un



précieux souvenir d'un "Premier mai" organisé à la fin 70. L'organisation même de la journée lui avait procuré une grande satisfaction. Il souligne qu'à ce moment les discours de fond et les grandes questions nourrissaient le quotidien des travailleurs.

Plus de 400 personnes s'étaient données rendez-vous dans les rues de la ville.

Ses instants les plus tristes à la barre du Conseil central, Jacques Fleurent les a vécus en octobre 86 lors de la mort de Gaston Harvey. Cet événement tragique devait raviver le combat mené par les employés du Manoir Richelieu.

LE POUVOIR INSOUPEÇONNÉ DES SYNDIQUÉ-E-S

Infirmière auxiliaire de carrière, **Marie-Claire Fréchette** est la "petite dernière". Âgée de 38 ans, Marie-Claire a accédé à la présidence du Conseil central en janvier dernier.

Sauf pour une période de deux ans où elle travailla à Montréal et Québec, cette Drummondvilloise d'origine a toujours exercé sa profession au Centre Hospitalier Georges-Frédéric. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'elle établit un premier contact avec la CSN.

Au début des années 70, Marie-Claire et ses collègues de travail vivent la vague de syndicalisation dans le secteur public. D'abord affiliés à la FTQ, ils se retrouvent dans le camp CSN après une période de maudage.

Après s'être considérée lésée dans son droit au travail, elle consulte son syndicat. À ce moment, elle constate que, si on ne s'occupe pas de ses propres affaires, rien ne se passe. Elle développe également un goût d'aider les autres, principalement ceux qui ne se sentent pas en mesure de faire valoir leurs droits. À ceux-là, elle accordera sa plus grande collaboration.

Elle cumula ensuite différentes fonctions au sein du Conseil central: secrétaire à l'exécutif, vice-présidente et enfin présidente. Un cheminement de plus de 10 ans.

Comme le Centre Hospitalier Georges-Frédéric relève de la Fédération des Affaires Sociales (FAS-CSN), il ne faut se surprendre d'y retrouver Marie-Claire en tant que res-



ponsable du comité des infirmières auxiliaires de la région 04.

Même si elle n'occupe la présidence du Conseil central que depuis quelques mois, Marie-Claire Fréchette a déjà eu le temps de vivre des moments riches en joie, soit lorsqu'elle prit part à la marche pour la langue française le 12 mars dernier. Tenue dans les rues de Montréal, cette démonstration collective avait réuni plus de 60 000 personnes dont bon nombre de syndiqués-CSN.

Son court règne lui a aussi permis de vivre des instants plus tristes. La décision de la Cour suprême sur l'article 45 l'a profondément désolée... mais Marie-Claire garde bon espoir. Elle canalise aussi ses efforts sur les prochaines négociations dans le secteur public: un gros dossier s'il en est un.

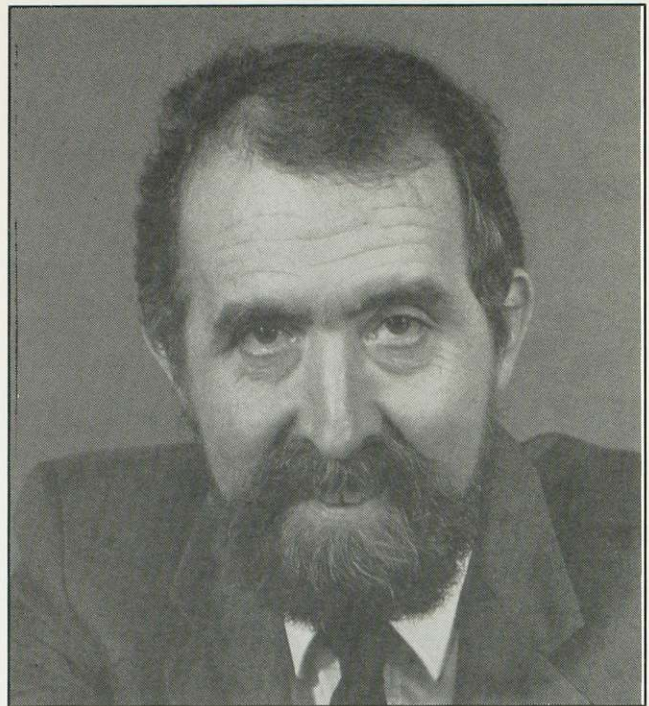
Enfin, Mme Fréchette souhaite que les syndiqué-e-s, particulièrement les femmes, prennent conscience du grand pouvoir dont ils disposent. Un pouvoir qui, dit-elle, est insoupçonné.

LA TÉNACITÉ

“Au moment où une organisation en arrive à fêter des anniversaires importants, c’est qu’elle a déjà imprimé une marque indélébile sur la société dans laquelle elle évolue, sur les hommes et les femmes qui la composent. C’est l’étape que les syndicats CSN de Drummondville franchissent cette année.

Quand on me demande d’exprimer une opinion en pareille circonstance, j’insiste d’ordinaire sur ce qui me semble le plus important à souligner: que ce que nous sommes aujourd’hui, nous le devons, d’abord et avant tout, à des centaines de militantes et de militants qui, à toutes les époques, ont payé de leur personne pour faire avancer les revendications populaires.

La relative amélioration des conditions d’existence et de vie qui peut être constatée aujourd’hui n’est pas le fait de cadeaux qui seraient arrivés par hasard pour que les travailleuses et les travailleurs vivent mieux: nous savons qu’au contraire, ce sont des luttes souvent difficiles qui ont provoqué ces améliorations. Les syndicats ont été, partout au Québec, des agents de changement. Et c’est l’ensemble de la population qui profite des gains obtenus.



Le président de la CSN,
Gérald Larose

Je souhaite aux militantes et militants d’aujourd’hui la même ténacité que celle de leurs prédécesseurs afin que la CSN, dans votre région comme ailleurs au Québec, poursuive son action nécessaire pour que davantage de justice s’établisse dans notre société.”



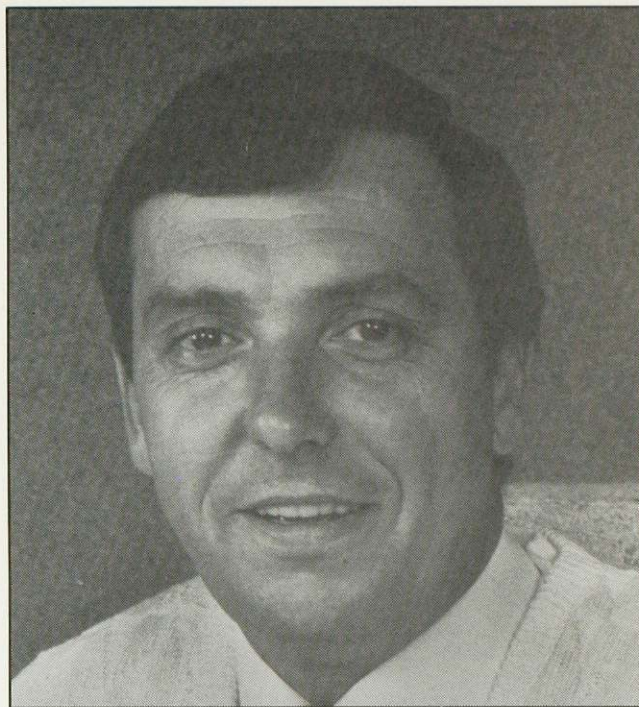
LA VIE SYNDICALE RÉGIONALE

“Je suis heureux de saluer les militantes et les militants du Conseil central de Drummondville, qui fête, cette année, plus de 53 ans de présence CSN dans votre région.

En tant que responsable au comité exécutif de la CSN des services régionaux, je puis témoigner de l'importance de la vie syndicale régionale pour une organisation comme la CSN. C'est d'ailleurs ce qui fait notre originalité depuis les débuts de notre mouvement.

On sait comment l'organisation concrète de la solidarité peut être importante dans le soutien aux luttes qui se mènent sur un territoire; ou encore quand il s'agit de soutenir une revendication dont le résultat positif se traduira par un gain qui s'applique à l'ensemble de la population.

Le syndicalisme se vit au quotidien, dans tous nos organismes, du syndicat local à la confédération, en incluant les fédérations et les



Vice-Président de la CSN,
Roger Valois

conseils centraux. C'est le sens du chaînon qui identifie la CSN. Et c'est quand tous nos organismes agissent dans la même direction que nous mettons de notre côté toutes les chances de réussir.”



La CSN: une présence à notre portée!

Depuis la **fondation** de la centrale syndicale, en **1921**, les membres de la **CSN** ont réuni, **ensemble**, les conditions, voire les outils, qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses du Québec d'avoir accès à de nombreux **services compétents**, à l'année, et dans leurs régions respectives.

De plus, **la CSN** a toujours tout mis en oeuvre pour développer **la solidarité** entre syndiqué-e-s d'un même lieu de travail, d'une même région, d'un secteur, du Québec en entier, et faire en sorte que la mobilisation, dans le cadre d'une négociation donnée, soit efficace et donne des résultats.

La mise en commun de leurs ressources humaines et matérielles permet à **2 000 syndicats CSN**, répartis sur l'ensemble du territoire du Québec et regroupant **235 107 membres**, d'obtenir des services et de répondre aux aspirations et aux intérêts des travailleurs et travailleuses. **C'est la démocratie et la solidarité.**

